



## LA CONCORDANCE DES TEMPS

### FICHE 3 : LA CONCORDANCE DES TEMPS AU SUBJONCTIF

La fiche n° 3 propose une mise en œuvre de la leçon sur la concordance des temps et s'appuie sur les notions et le corpus présentés dans fiche n° 1.<sup>1</sup>

#### Description

La maîtrise de cette concordance-ci est surtout utile pour comprendre des textes littéraires allant du XVI<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle ou pour saisir des emplois soutenus – sérieux ou non –, encore possibles aujourd'hui, du type « Elle s'attendait à ce qu'il fît le contraire. » ; « Il ne doutait pas qu'elle en fût capable. » Comme pour la concordance à l'indicatif, plutôt que d'entreprendre un exposé théorique ou encore d'introduire la notion de concordance au subjonctif, on part de l'observation, dans les textes déjà lus, d'autres énoncés.

Le professeur prend appui sur le corpus qui figure dans la fiche 1.  
La notion de concordance au subjonctif se trouve :

- Dans deux des trois fables :

« Le Rat et l'Éléphant »

Le Rat s'étonnait que les gens

**Fussent** touchés de voir cette pesante masse

PHRASE 1

« La Cour du Lion »

Le Singe approuva fort cette sévérité,

Et flatteur excessif, il loua la colère

Et la griffe du Prince, et l'Antre, et cette odeur :

Il n'était ambre, il n'était fleur,

Qui ne **fût** ail au prix.

PHRASE 2

- Dans l'extrait de *L'École des Femmes*, déjà exploité pour la concordance à l'indicatif :  
ARNOLPHE, à part.

Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne,

Que j'avais défendu que vous **vissiez** personne.

PHRASE 3

Et, cas plus difficile, qu'on pourra se contenter de faire regarder :

Et moi, qui tous ces tours fixement regardais,

Nouvelle révérence aussi je lui rendais.

Tant que, si sur ce point la nuit ne fût venue,

Toujours comme cela je me serais tenue,

Ne voulant point céder, et recevoir l'ennui

Qu'il me **pût** estimer moins civile que lui.

PHRASE 4

Comme pour la concordance à l'indicatif, on peut mettre en place des activités simples et progressives visant à faire comprendre le phénomène linguistique ici à l'œuvre.

### *Étape n°1 : identification, observation et comparaison*

Il s'agit pour les élèves :

- d'identifier les principales suivies de subordonnées et d'isoler et nommer les subordonnées ;
- de repérer les analogies de structure entre, d'une part, la phrase 1 (« Le Rat s'étonnait que... ») et la phrase 3 (« (Il me semble [...] que) j'avais défendu que... ») et, d'autre part, les cas de concordance des temps à l'indicatif observés précédemment ;
- de repérer les différences avec ces mêmes cas ;
- de formuler, en les justifiant, des hypothèses sur le mode utilisé dans les subordonnées.

La schématisation suivante peut être alors proposée :

Phrase 1 : Le Rat s'étonnait [que les gens **fussent** touchés].

Phrase 3 : J'avais défendu [que vous **vissiez** personne].

- On note les analogies :
  - dans les principales, verbe signifiant « dire » au passé (quel que soit le temps, imparfait, passé simple ou, ici, plus-que-parfait) ;
  - subordonnées conjonctives introduites par « que ».
- On note les différences :
  - des formes inusitées (« fussent », « vissiez ») dans la langue parlée, voire écrite, d'aujourd'hui.

On émet l'hypothèse du subjonctif<sup>2</sup> qui n'a pas encore été rencontré, et que pourrait justifier la construction des verbes (cf. « je m'étonne qu'il soit venu ») et verbe exprimant l'ordre / la défense).

## Étape n°2 : manipulation et observation

1. Comme pour la concordance à l'indicatif, le travail demandé aux élèves consiste à transposer les principales des phrases 1 et 3 au présent. Le professeur demande à quel mode et à quel temps sont les verbes obtenus dans les subordonnées conjonctives.
2. Le professeur propose ensuite de transposer à nouveau les principales au passé, mais sans appliquer cette fois la concordance des temps. Il demande alors de réagir à (réponse attendue) « Le Rat s'étonnait [que les gens soient touchés] et à « J'avais défendu [que vous voyiez personne (= qui que ce soit)] » : nulle bizarrerie, nulle dissonance ici, contrairement à ce qui était ressenti lorsque la concordance à l'indicatif n'était pas appliquée. On confirme l'hypothèse du subjonctif, les verbes « défendre que » et « s'étonner que » commandant l'emploi du subjonctif dans la subordonnée conjonctive, comme les verbes exprimant le souhait, la volonté, l'ordre, le doute.
3. Le professeur peut alors introduire le phénomène de concordance des temps au subjonctif :
  - Elle s'applique après les verbes se construisant avec le subjonctif (« douter que », « exiger que », « s'indigner que », etc.) ;
  - Dans les phrases 1 et 3, la subordonnée conjonctive à l'imparfait du subjonctif (« vissiez », « fussent », formes dont on se contente de faire observer ou rappeler qu'elles sont formées sur le passé simple « vis » et « fus » à la 2<sup>ème</sup> personne du singulier), exprime une **simultanéité** (« fussent ») ou une **postériorité** (« vissiez ») par rapport à un verbe principal au passé ; le **rapport de temps** est le même entre le verbe principal au présent et le verbe de la subordonnée au subjonctif présent qu'entre le verbe principal au passé et le verbe de la subordonnée à l'imparfait du subjonctif ; l'utilisation du subjonctif imparfait résulte d'une **transposition mécanique** du passé composé.

On peut ici demander aux élèves de convoquer leurs souvenirs ou leurs connaissances de l'espagnol ou du latin, où la concordance des temps se pratique couramment, même à l'oral, comme on peut le supposer, pour le latin, d'après les dialogues présents dans la littérature latine (*Satiricon* de Pétrone, pièces de théâtre, fables, etc.).

## Étape n° 3 : rédaction par l'élève de la règle de la concordance des temps avec le subjonctif

On demande ici aux élèves de prendre en compte les nouveautés par rapport à la concordance des temps à l'indicatif, pour élaborer la règle :

- le signifié de verbes principaux avec lesquels on la trouve ;
- la formation du subjonctif imparfait ;
- Le traitement conjoint et indifférencié de la simultanéité et de la postériorité (différence avec la concordance à l'indicatif qui distingue formellement les deux) ;
- Le caractère facultatif et presque exclusivement littéraire en français de cette concordance des temps.

N.B. Ce dernier point est la raison pour laquelle on peut ne pas prévoir de travail d'écriture prenant appui sur le texte : l'important est que les élèves sachent, en lecture, repérer et comprendre la concordance des temps au subjonctif.

## Étape n° 4 : identification de la concordance des temps quand le verbe principal est au conditionnel passé

- On étudie un autre passage de concordance au subjonctif :  
Toujours comme cela je me serais tenue  
Ne voulant point céder, et recevoir l'ennui  
Ne voulant point céder ni recevoir l'ennui  
Qu'il me pût estimer moins civile que lui.

On demande aux élèves de dire dans un français d'aujourd'hui la même phrase et on valide la proposition « qu'il me puisse ».

- Deux difficultés sont à élucider :

### 1. Pourquoi la concordance des temps ici ?

D'abord, le professeur précise qu'une principale au conditionnel **passé** (« me serais tenue ») commande la concordance des temps au même titre que l'indicatif passé. Il propose à l'élève l'exemple relevant du français littéraire « Jamais il n'aurait imaginé qu'on pût à ce point garder son sang-froid. » Dans les vers de Molière, la tournure « que + subjonctif imparfait », quoique dépendant d'un complément de l'infinitif régi par un participe (« ne voulant point recevoir l'ennui ») subit en quelque sorte **l'attraction temporelle** exercée par le conditionnel passé. En d'autres termes, toute la phrase est affectée par l'ambiance de (l'irréel du<sup>3</sup>) passé que traduit le conditionnel passé.

### 2. De quel type de subordonnée s'agit-il ici ?

Il n'est pas indispensable, pour faire comprendre la concordance des temps ici, de faire identifier la structure « l'ennui qu'il pût » (conjonctive), fort distincte de « l'ennui qu'il ressentait » (relative). Des élèves qui s'interrogeraient peuvent être invités à observer les analogies entre « L'ennui qu'il pût », « L'idée qu'il soit en retard », « le risque qu'il ait un accident ». Ils comprennent ainsi que l'on a affaire dans les trois cas, non à une relative mais à une subordonnée conjonctive complément du nom « ennui ». Rien d'étonnant dès lors à ce que la conjonctive se comporte avec « ni recevoir l'ennui » comme avec « ni ne voulant m'exposer à ce que »

3. Un irréel qui prend en réalité beaucoup de consistance et de réalité (interprétation littéraire).

## *La concordance des temps dans le discours indirect libre*

### Étape n°1 : compréhension littérale accompagnée par le professeur

On amène maintenant les élèves à observer la phrase 2 :

Le Singe approuva fort cette sévérité,  
Et flatteur excessif, il loua la colère  
Et la griffe du Prince, et l'Antre, et cette odeur :  
Il n'était ambre, il n'était fleur,  
Qui ne fût ail au prix.

On aide d'abord les élèves à comprendre ce que cette phrase, avec son jeu de double négation, signifie littéralement : tout parfum (traduction de « ambre »), toute fleur étaient comme de l'ail en comparaison de l'odeur de l'antre. L'élève doit dire alors qui parle ici et s'il est possible que ce soit le narrateur. Réponse attendue : « Non, ce n'est pas possible parce qu'alors on ne comprend pas en quoi le singe est un flatteur excessif. C'est le singe qui parle, comme on peut le déduire du verbe « loua ».

### Étape n° 2 : observation, manipulation et réécriture

Les indices de subordination étant absents, le professeur demande aux élèves de faire des remarques sur les analogies et les différences qu'ils perçoivent entre la structure des phrases 1 (Le Rat s'étonnait [que les gens fussent touchés]) et 3 (J'avais défendu [que vous vissiez personne]) et celle du passage 2. L'absence de verbe introducteur signifiant penser ou dire et de subordination semble empêcher toute analogie.

Les élèves doivent suppléer un verbe introducteur et écrire de manière très explicite une phrase comprenant une conjonctive qui dirait la même chose.

**Réponse attendue** : « Le singe s'exclama qu'il n'était ambre ni fleur, Qui ne fût ail au prix » ou « Le singe s'exclama qu'il n'était ambre et qu'il n'était fleur, Qui ne fût ail au prix ».

On demande enfin une réécriture au présent de toute cette phrase obtenue pour s'assurer que les imparfaits (« était » et « fût ») peuvent être de simples transpositions au passé des présents « Il n'est ambre, il n'est fleur qui ne soit ail au prix (= en comparaison) ».

Le professeur réintroduit ici la notion de discours indirect libre et les élèves peuvent conclure que la concordance des temps peut s'appliquer à lui.

### Étape n° 3 : élaboration par l'élève d'un additif à la règle de la concordance des temps

Les élèves sont invités à élaborer un additif à la règle qui prenne en compte le discours indirect libre.

Le professeur les aide en leur demandant d'envisager les points suivants :

- verbe introducteur ;
- type de proposition concerné (non seulement des subordonnées, mais aussi...) ;
- modes concernés ;
- ambiguïté possible inhérente au discours indirect libre ; nécessité d'une vigilance et d'un décodage pour ne pas confondre parole du narrateur et parole rapportée.

#### **Bilan : qu'a-t-on appris ?**

À la fin de la leçon, les élèves sont invités à récapituler les notions apprises ou révisées à l'occasion de la leçon sur la concordance des temps.

- Morphologie : formation du subjonctif imparfait
- Discours indirect / discours indirect libre
- Conditionnel à valeur de futur du passé
- Notions d'antériorité, de simultanéité, de postériorité

Retrouvez éduscol sur

